



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Registre

18 JUL. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles **Greffe**

Ré

Me
l



22090395

N° d'entreprise : **0568 966 564**

Nom

(en entier) : **PLOMBERIE DEWAME**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Industriel 127, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

Marco Dewame, en sa qualité d'administrateur, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, déclare déléguer les pouvoirs énoncés ci-après à Marine Dewame, de nationalité belge, née à Uccle le 3 septembre 1998, et demeurant à 1853 Strombeek-Bever, Treft 33

- Acheter et vendre toutes marchandises et passer tous marchés
- Toucher et recevoir du Trésor belge de toutes caisses publiques et administrations, sociétés ou personnes quelconques, toutes sommes ou valeurs qui pourront être dues à la société en principal, intérêts et accessoires, pour quelque cause que ce soit ; retirer toutes et valeurs ou valeurs consignées ; de toutes sommes ou valeurs reçues, donner bonne et valable quittance et décharge au nom de la société ; payer en principal, intérêts et accessoires toutes sommes que la société pourrait devoir
- Faire ouvrir tous comptes bancaires au nom de la société
- Signer, négocier, endosser tous effets de paiement, mandats, chèques, traites, billets à ordre, bons de virement et autres documents nécessaires ; accepter, avaliser toutes traites, prolonger le délai des traites ou effets de paiement échus ; faire établir et accepter toutes compensations, accepter et consentir toutes subrogations
- Retirer au nom de BPost, de la douane, de toutes messageries, chemins de fer et entreprises de transport terrestre, maritime, fluvial ou aérien, ou recevoir à domicile les lettres, caisses, paquets, colis, recommandés ou non, chargés ou non, et ceux renfermant des valeurs déclarées, se faire remettre tous dépôts ; présenter tous documents de transport, d'importation ou d'exportation ; signer toutes pièces et décharges
- Dresser tous inventaires des biens et valeurs quelconques pouvant appartenir à la société
- Nommer, révoquer, destituer tous les agents et employés de la société, fixer leurs traitements, remises, salaires, avantages de toutes sortes, ainsi que les autres conditions d'admission ou de départ
- Requérir toutes inscriptions ou modifications à la BCE
- Solliciter l'affiliation de la société à toutes organisations professionnelles
- Représenter la société devant toutes administrations publiques ou privées
- Substituer un ou plusieurs mandataires dans telle partie de ses pouvoirs qu'elle détermine et pour la durée qu'elle fixe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



La signature de Marine Dewame employée isolément mais accompagnée de la dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement des mots Société à Responsabilité Limitée ou « srl », avec l'indication du siège social et du n° d'entreprise / TVA, engagera valablement la société dans les limites énoncées ci-dessus.

L'assemblée mandate J.Jordens srl aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).